

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Perturbateurs-endocriniens-un-rapport-parlementaire-invite-les-femmes-enceintes-a-la-prudence,3560.html>

Un rapport de l'OPECST sur les perturbateurs
endocriniens et leur incidence sur les cancers et

Perturbateurs endocriniens :

un rapport parlementaire invite

les femmes enceintes à la

prudence



Contribution Sociale -
Date de mise en ligne : mercredi 13 juillet 2011

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

L'augmentation de l'incidence de certains cancers hormono-dépendants (sein, prostate) et les craintes sur la fertilité humaine en raison d'une baisse de la qualité du sperme et d'une hausse des malformations génitales masculines et du cancer du testicule, suscitent d'importants débats. Quelles en sont les causes ? Le mode vie occidental peut-il être une explication à la multiplication de ces maladies d'origine environnementale ? Les substances qualifiées de "perturbateurs endocriniens" sont fortement soupçonnées de jouer un rôle important. Mais qu'en est-il véritablement ?

C'est cette question que le sénateur Gilbert Barbier a souhaité élucider dans le cadre de son rapport intitulé "*Les perturbateurs endocriniens, Le temps de la précaution*" et approuvé mardi par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) [1].

Dans ce rapport, Gilbert Barbier rappelle que les inquiétudes relatives aux perturbateurs endocriniens proviennent de l'augmentation importante et non encore expliquée de maladies liées au système hormonal comme certains cancers ou des problèmes de fertilité. En France, l'incidence du cancer du sein a doublé depuis 1980. Il en serait de même du cancer du testicule dans les pays développés depuis 1970. En matière de fertilité, les chercheurs s'inquiètent d'une possible combinaison d'une baisse de moitié du nombre de spermatozoïdes et d'une augmentation des malformations génitales masculines.

Le rapport souligne que les données scientifiques disponibles rendent crédible un lien de causalité entre ces maladies et l'action de substances perturbant le système endocrinien. En effet, l'impact avéré de certaines de ces substances sur les animaux sauvages, l'analogie avec des produits comme le Distilbène ou la chlordécone et plusieurs publications académiques vont dans ce sens [2] Cependant, les incertitudes restent nombreuses notamment quant aux mécanismes d'action à faible dose, en mélange ou à des moments précis de la vie et quant aux différentes molécules impliquées.

Le sénateur Gilbert Barbier estime toutefois que les données disponibles sont suffisantes pour agir dès maintenant afin de protéger les populations les plus vulnérables, tout particulièrement les bébés et les femmes enceintes.

Il propose donc :

- de renforcer l'effort de recherche et d'améliorer sa coordination pour relever les défis scientifiques posés par ce problème émergent de santé publique. Il demande plus particulièrement à ce que des efforts soient faits au niveau européen pour aboutir d'ici à 2013 à la validation de tests internationaux permettant de détecter les perturbateurs endocriniens ;
- d'informer les consommateurs et d'apposer un pictogramme similaire à celui présent sur les bouteilles d'alcool pour indiquer sans ambiguïté aux femmes enceintes ou allaitantes qu'elles devraient éviter de s'exposer, elles et leurs jeunes enfants, à des produits contenant des perturbateurs endocriniens. L'apposition de ce logo serait soumise à un avis de l'ANSES dans le cadre des évaluations en cours des perturbateurs endocriniens potentiels ;
- enfin, d'affirmer, au niveau européen, l'objectif d'interdire la présence de perturbateurs endocriniens dans les produits spécifiquement destinés aux femmes enceintes et allaitantes et aux jeunes enfants car le moment d'exposition peut être plus important que la dose, et d'accélérer la substitution des produits problématiques tels que les phtalates à chaîne courte (DEHP) dans les applications médicales à destination des publics sensibles.

Perturbateurs endocriniens : un rapport parlementaire invite les femmes enceintes à la prudence

La publication de ce rapport intervient alors qu'une étude (dont les résultats ont été publiés la semaine dernière dans le Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire) affirme que les femmes enceintes et leurs nouveau-nés seraient exposés dès la maternité à deux types de perturbateurs endocriniens, les phtalates et le bisphénol A (BPA) [3], via les dispositifs médicaux tels que les sondes urinaires. Selon un rapport datant d'avril 2011 de l'expertise collective Inserm, il existe "une corrélation entre l'augmentation du taux de BPA retrouvé dans les urines et les troubles de la fonction sexuelle". Les auteurs émettent l'hypothèse d'une contamination via les poches urinaires chez les femmes césariées et suggèrent d'approfondir la question, mettant en avant les autres risques dont sont suspectés le BPA et les phtalates. En effet, ces substances seraient également des perturbateurs thyroïdiens, qui auraient un impact sur le développement cérébral, soulignent les chercheurs, rappelant qu'un lien vient d'être établi entre une exposition foetale aux phtalates durant le dernier trimestre de la grossesse et des modifications comportementales chez des enfants de 7 à 9 ans.

Une alerte supplémentaire mais qui ne suffit pas... comme le précise le rapport de Gilbert Barbier. Il faudra en effet des tests internationaux incontestables pour que des marques comme Coca Cola décident enfin l'arrêt de l'utilisation du bisphénol A (BPA) dans la fabrication des célèbres canettes, malgré les pressions croissantes d'un quart des actionnaires de la multinationale. Muthar Kent, directeur général de Coca Cola, a déclaré aux actionnaires en avril dernier que *"les preuves scientifiques n'[étaient] pas suffisantes pour justifier un changement de position (de Coca Cola) en ce qui concerne le BPA. Si la compagnie avait le moindre doute sur la sécurité de ses emballages, elle ne continuerait pas à les utiliser. C'est aussi simple"*. Il rajoute : *"Nous ne sommes pas spécialisés dans le packaging et décidons en fonction des avis émis par les agences réglementaires"...*

Face à l'inertie de ces entreprises et avant l'apposition d'un futur pictogramme, le rapport invite chacun d'entre nous au principe de précaution et plus particulièrement femmes enceintes et jeunes enfants...

- Télécharger le rapport au format PDF [en cliquant ici](#).

A lire sur CDURABLE.info :

- **Perturbateurs endocriniens : les ONG identifient 22 perturbateurs hormonaux à réglementer d'urgence.** Une coalition d'ONG menée par Chemsec a publié le 4 mai dernier une version actualisée de la Liste SIN (Substitution Immédiate Nécessaire !), un document désormais incontournable listant les substances chimiques dangereuses prioritaires pour les associations de défense de l'environnement, de la santé publique, des droits des femmes et des consommateurs. La version 2.0 comprend maintenant 22 perturbateurs endocriniens supplémentaires, ingrédients courants de nombreux produits et biens de consommation, qui relèvent du règlement Reach en tant que "substances chimiques extrêmement préoccupantes". Les associations françaises appellent le gouvernement français et la Commission européenne à prendre leurs responsabilités et à agir, de manière urgente et prioritaire, sur ces substances dans le cadre de Reach. Pour en savoir plus [en cliquant ici](#).
- **Perturbateurs endocriniens : 20 ans après la Déclaration de Wingspread les pouvoirs publics doivent agir sans attendre.** Pour en savoir plus [en cliquant ici](#).

[1] L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), composé de 18 députés et 18 sénateurs, a pour mission d'informer le Parlement et d'évaluer les lois et les politiques publiques de son ressort. Il est assisté d'un conseil scientifique de 24 experts de réputation internationale.

[2] Le Distilbène est un médicament prescrit à des femmes enceintes jusqu'en 1977, à l'origine de malformations sur deux générations. La chlordécone est un pesticide abondamment utilisé aux Antilles et mis en cause dans les cancers de la prostate.

Perturbateurs endocriniens : un rapport parlementaire invite les femmes enceintes à la prudence

[3] Le BPA est utilisé pour la fabrication des plastiques que l'on retrouve dans divers produits tels que les bouteilles d'eau et de lait, des disques compacts ou encore les dispositifs médicaux. Pour les biberons, il a fallu attendre le 1er mars 2011 pour que leur production soit interdite, et le mois de juin pour que leur importation et leur commercialisation le soient également. Les phtalates sont quant à eux essentiellement utilisés dans l'industrie des plastiques pour assouplir le PVC, mais ils peuvent aussi entrer dans la composition des cosmétiques.